

Notaire Gyselincx  
alban@gyselincx-notaire.be

Bruxelles, le 02 Juillet 2024

Cher Maître,

Concerne : Vos réf:

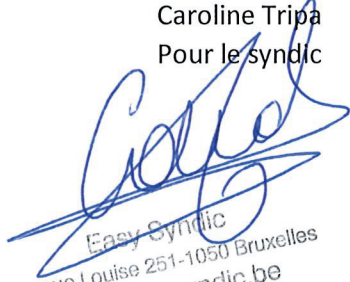
I.

1. Le fonds de roulement est de 5.456,73 €, quote-part vendeur 540,21 € - Le fonds de réserve est de 8.668,75 €, quote-part vendeur 858,20 €.
2. **Arriéré du vendeur : 1.014,50 € à verser sur le compte de l'ACP BE88 3101 6558 4241**
3. Un appel de fonds destiné au fonds de réserve et décidé par l'AG.
4. Néant, aucune procédure judiciaire à l'encours de la copropriété.
5. PV en annexe – Décompte en annexe
6. Bilan en annexe.

Pas de DIU

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Caroline Tripa  
Pour le syndic



Easy Syndic  
Avenue Louise 251-1050 Bruxelles  
info@easysyndic.be  
02/219.04.51